

Votre représentante syndicale *solidaire* au tribunal

Kéolis est un opérateur majeur du transport public de voyageurs. Leader en urbain national ainsi qu'en Europe, présent dans 13 pays, le groupe qui a réalisé en 2009 un chiffre d'affaire de 3,4 milliards d'euros, transporte chaque année plus de 2 milliards de voyageurs.

Une bonne année 2009 pour Kéolis malgré la crise. La filiale de transport public de la SNCF a enregistré un bénéfice net qui frôle les 20 millions d'euros, en baisse de 64 % par rapport à 2008. **En revanche le chiffre d'affaires a augmenté de 5 % à 3 milliards 424 millions d'euros. Le groupe a remporté plusieurs gros contrats l'an dernier**, en France comme celui des transports de Bordeaux mais aussi à l'étranger. Et ce développement hors des frontières ne se fait pas au détriment des activités françaises.



Quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes. En 2004, 99,89% du bénéfice annuel est reversé aux actionnaires. Trois ans plus tard, en 2007, rien a changé! Kéolis reverse 99,9% de son bénéfice sous forme de dividendes à ses actionnaires. Qui alimente les comptes des actionnaires ? Les usagers et les salariés... ET POURTANT :

**Kéolis RENNES dénonce au tribunal la représentation syndicale de l'Union *Solidaire* des transports, le mercredi 3 décembre à 14h à la cité judiciaire !
Venez nous soutenir !**

Le patronat enrage de voir la place accordée au syndicat Solidaires au Cese (Conseil Économique Social et Environnemental). Le Conseil d'État a jugé, fin décembre, que ce syndicat était suffisamment représentatif pour avoir au moins un membre au Cese.

Kéolis décide de s'opposer à l'implantation de notre syndicalisme dans l'entreprise. Kéolis se permet ce genre de dérapage et entre en résonance avec cette idée que notre syndicalisme n'a pas sa place dans la démocratie française?.

Cette attitude très inquiétante, ne doit pas faire oublier que la CGT un jour se retrouvera aussi dans cette situation et qu'ainsi de suite les pressions sur les syndicats deviennent monnaie courante !

D'abord les plus gênants, les plus indignés, ensuite les autres...

Nous devons être très réactif, et de suite montrer notre indignation, ce grand groupe brassant des millions par an se doit le premier de respecter le syndicalisme.

Syndiquez-vous ! Contact : sudkeolis@gmail.com

